PANTHÉON SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1

Arrêté n° 2026-1683 portant nomination des membres d'une commission d'examen des vœux (campagne 2026)

Master 1ère année Economie et sciences psychologiques (FI)

La Présidente de l'université,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-6 et D. 612-33 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres de la commission d'examen des vœux pour la formation mentionnée en objet au titre de la campagne 2026 :

- M. Nicolas Jacquemet (président de la commission)
- Mme Charlotte Saucet

Fait à Paris, le 28/04/2026

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE – La Présidente

Christine Neau-Leduc
Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.